

# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit: **THERMALBOND 4951 B**  
Utilisation/classe du produit: **DUCISSEUR EPOXY**  
Référence: Egalement vendu comme Circalok 6252

**Manufactured for AAVID THERMALLOY,  
LLC**

**70 COMMERCIAL STREET  
CONCORD, NH 03301**

**INFORMATIONS (TÉL.):  
603 224-9988**

**URGENCE DURANT LE TRANSPORT:  
CHEMTEL 24 HEURES NUMERO  
D'URGENCE  
800 225-3924**

**URGENCE HORS TRANSPORT:  
800 225-3924**

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 06/24/2008

## 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Appellation chimique</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% poids inférieur à</u>	<u>TLV-TWA ACGIH</u>	<u>TLV-STEL ACGIH</u>	<u>PEL-TWA OSHA</u>	<u>PEL-PLAFOND OSHA</u>	<u>Peau</u>
	9046-10-0	50.0 %	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	S.O.
	PROPRIETARY	45.0 %	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	S.O.
	102-71-6	10.0 %	5 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.	S.O.
Amine compound	PROPRIETARY	5.0 %	1 ppm	N.E.	N.E.	N.E.	S
Piperazine	110-85-0	5.0 %	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	S.O.
Amine curing agent	31326-29-1	5.0 %	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	S.O.
Bisphenol A	80-05-7	5.0 %	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.	S.O.

S.O. - Sans objet, N.É. - Non établi, P - Peau, Pl - Plafond

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**\*\*\* GÉNÉRALITÉS POUR LES CAS D'URGENCE \*\*\*:** Ambre Liquide, avec Ammoniaque odeur. Nocif en cas d'inhalation. Nocif en cas d'absorption au travers de la peau. Peut provoquer des brûlures de la peau et des yeux. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Peut provoquer une réaction allergique des voies respiratoires. Provoque une irritation des voies respiratoires.

**EFFETS D'UNE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX :** Peut avoir un effet corrosif sur les yeux ; un contact peut provoquer des brûlures oculaires. Un contact avec les yeux peut provoquer de graves lésions oculaires, y compris des troubles de la vision, des lésions de la cornée et une cécité.

**EFFETS D'UNE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LA PEAU:** Peut être absorbé au travers de la peau en quantités nocives. Peut avoir un effet corrosif sur la peau ; un contact peut provoquer des brûlures cutanées. Peut provoquer une sensibilisation de la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. Peut provoquer une dermatite.

**EFFETS D'UNE SUREXPOSITION - INHALATION:** Une irritation du système respiratoire est possible, provoquant des symptômes divers comme un dessèchement de la gorge, une oppression thoracique et un essoufflement. Peut provoquer des maux de tête et des nausées. Les vapeurs peuvent provoquer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Une inhalation peut provoquer des troubles temporaires de la vision. Risque de sensibilisation respiratoire. Peut provoquer une réaction allergique des voies respiratoires. Risque de lésions pulmonaires.

**EFFETS D'UNE SUREXPOSITION - INGESTION:** Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion n'est pas une voie de pénétration attendue dans les utilisations industrielles ou commerciales.

300000007234

**EFFETS D'UNE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Peut provoquer une conjonctivite et d'autres effets néfastes sur les yeux. Peut provoquer une sensibilisation de la peau. Peut provoquer une sensibilisation respiratoire. Des concentrations extrêmement élevées de vapeurs peuvent provoquer des lésions pulmonaires. Peut provoquer des lésions hépatiques ou rénales. Un contact cutané chronique peut provoquer une dermatite.

**VOIE(S) PRINCIPALE(S) DE PÉNÉTRATION:** Contact avec la peau, Absorption par la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

#### 4. MESURES DE PREMIER SECOURS

**PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes, tout en tenant les paupières ouvertes. Obtenir rapidement une assistance médicale.

**PREMIERS SOINS - CONTACT AVEC LA PEAU:** Rincer la peau contaminée avec de grandes quantités d'eau, tout en retirant les vêtements contaminés. Laver les zones de peau affectées avec de l'eau et du savon. Si des symptômes apparaissent, obtenir une assistance médicale.

**PREMIERS SOINS - INHALATION:** Sortir la personne à l'air libre. Rétablir la respiration et assister pour obtenir une respiration continue. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Obtenir immédiatement une assistance médicale.

**PREMIERS SOINS - INGESTION:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Administrer un ou deux verres d'eau ou de lait à la victime. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des instructions. Ne jamais rien faire avaler à une victime qui perd rapidement conscience, est inconsciente ou a des convulsions.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**POINT D'ÉCLAIR:** 201 °F, 93 °C  
Méthode Setaflash en vase clos

**LIMITE EXPLOSIVE INFÉRIEURE (%):** Sans objet  
**LIMITE EXPLOSIVE SUPÉRIEURE (%):** Sans objet

**TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:** N.D.

**MOYEN D'EXTINCTION:** Gaz carbonique, Produit chimique sec, Mousse, Brouillard d'eau

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Maintenir les conteneurs hermétiquement fermés. Les conteneurs fermés risquent d'éclater lors d'une exposition à une chaleur extrême. Vaporiser de l'eau pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Durant un incendie, des gaz et des particules irritants et/ou toxiques peuvent se dégager sous l'effet d'une décomposition thermique ou d'une combustion.

**PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:** Porter un équipement intégral de lutte contre le feu, y compris un appareil respiratoire autonome (ARA). Si de l'eau est utilisée, des diffuseurs de brouillard sont préférables.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT DU PRODUIT:** Maintenir le personnel non indispensable à une distance sûre de la zone de déversement. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Aviser les autorités compétentes, le cas échéant. Éviter tout contact. Avant d'essayer de nettoyer, se reporter aux mises en garde des autres sections de la fiche signalétique. Ramasser le produit déversé dans un conteneur approprié pour sa mise au rebut. (Si nécessaire, utiliser une substance absorbante inerte pour aider à circonscrire le déversement).

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**MANIPULATION:** Maintenir le conteneur fermé et à la verticale pour empêcher les fuites. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver soigneusement après toute manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols. Ne pas

manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Les conteneurs vides ne doivent pas être réutilisés. Utiliser avec une ventilation adéquate.

**STOCKAGE:** Stocker uniquement dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLES

**MOYENS MÉCANIQUES DE CONTRÔLE:** Une ventilation suffisante en distribution et en volume doit être prévue pour maintenir les contaminants en suspension dans l'air à un niveau inférieur aux limites d'exposition recommandées.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Utiliser un appareil de protection respiratoire anti-vapeurs organiques à adduction d'air filtré agréé par NIOSH/MSHA en cas de dépassement des limites professionnelles. Dans les situations d'urgence, en cas d'utilisation dans un espace confiné ou d'autres conditions où les limites d'exposition peuvent être largement dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air pur. Observer les réglementations de l'OSHA (29CFR 1910.134) relatives à l'utilisation d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants en néoprène, nitrile ou caoutchouc pour empêcher le contact avec la peau.

**PROTECTION DES YEUX:** En cas de risque de projections, utiliser des lunettes de sécurité, y compris des lunettes de sécurité à coques latérales et des lunettes de protection contre les agents chimiques.

**AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION:** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**PRATIQUES D'HYGIÈNE:** Se laver les mains avant de manger, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Ne pas consommer d'aliments et de boissons dans tout endroit de manipulation ou stockage du produit. Se laver soigneusement après toute manipulation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

<b>ODEUR:</b>	Ammoniaque	<b>PLAGE D'ÉBULLITION:</b>	290 °F - 680 °F
<b>ASPECT:</b>	Ambre	<b>TENSION DE VAPEUR:</b>	N.D.
<b>ÉTAT PHYSIQUE:</b>	Liquide	<b>DENSITÉ DE VAPEUR:</b>	Plus lourd que l'air
<b>SEUIL OLFACTIF:</b>	N.D.	<b>TAUX D'ÉVAPORATION:</b>	Sans objet
<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU:</b>	Insoluble	<b>DENSITÉ, LB/GL:</b>	8.2059 lb/gal
<b>pH:</b>	S.O.	<b>SUBSTANCES VOLATILES/POIDS:</b>	0.00 %
<b>POINT DE CONGÉLATION:</b>	N.D.	<b>SUBSTANCES VOLATILES/VOLUME:</b>	0.00 %
<b>COEFFICIENT DE PARTAGE EAU/HUILE:</b>	N.D.		

(Voir la légende des abréviations à la section 16)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**CONDITIONS À ÉVITER:** Hautes températures.

**INCOMPATIBILITÉ:** Acides forts, bases fortes et oxydants puissants.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:** Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, composés d'azote organiques ou inorganiques, avec des traces de cyanure d'hydrogène.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Pas de risque de polymérisation dangereuse dans des conditions normales.

**STABILITÉ :** Le produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>DL50 DU PRODUIT</b>	<b>(ORALE)</b>	Aucune données disponible
	<b>(CUTANÉE)</b>	Aucune données disponible
<b>CL50 DU PRODUIT</b>		Aucune données disponible

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** No Information

## 13. ÉVACUATION DES DÉCHETS

**MÉTHODE D'ÉLIMINATION:** La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations de contrôle de l'environnement fédérales (40CFR Partie 261), provinciales et locales. Si les déchets sont jugés dangereux, faire appel à un transporteur de déchets dangereux et à un centre de rejet agréés.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>DÉSIGNATION EXACTE DE L'EXPÉDITION POUR LE DOT:</b>	
<b>CLASSE DE DANGER DU DOT:</b>	8
<b>RISQUE SECONDAIRE:</b>	Aucun
<b>NUMÉRO UN/NA DU DOT:</b>	2735
<b>GROUPE D'EMBALLAGE:</b>	III
<b>NUMÉRO DU GUIDE DES MESURES D'URGENCE:</b>	153

La classification de transport indiquée s'applique aux transports routiers non en vrac US DOT. Elle ne concerne pas les variantes réglementaires en raison de changements de taille de paquet, mode d'expédition et d'autres descripteurs réglementaires. Pour les informations d'expédition les plus précises, se reporter au ministère des transports/conformité.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES DES ÉTATS-UNIS : COMME SUIV -

Ce produit est considéré dangereux selon la définition de la norme 29 CFR 1910.1200 (Norme de déclaration des dangers de l'OSHA).

### SARA SECTION 313

Ce produit contient les substances suivantes soumises aux normes de déclaration de la Section 313 de l'Article III du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et de 40 CFR 372.:

<u>Appellation chimique</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% poids inférieur à</u>
Bisphenol A	80-05-7	5.0 %

### LOI DE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES (TSCA) ::

#### ÉTAT D'INVENTAIRE

Les substances chimiques contenues dans ce produit figurent sur l'inventaire TSCA, Section 8.

#### NOTIFICATION D'EXPORTATION

Ce produit contient les substances chimiques suivantes soumises aux normes de déclaration de TSCA 12(B) s'il est exporté hors des États-Unis.:

NÉANT

## 16. AUTRES INFORMATIONS

NOTATIONS HMIS - SANTÉ: 3\* INFLAMMABILITÉ: 1 PHYSICAL HAZARD: 1

\* - Indique un risque chronique ; voir la section 3

### COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS

Calculés 0 lb/gal, 0 g/l

**LÉGENDE :** S.O. - Sans objet, N.É. - Non établi, N.D. - Nondéterminé

## RENONCIATION

Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises. Toutefois, comme les conditions de manipulation et d'utilisation dépassent notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultats et n'endossons aucune responsabilité pour des dommages encourus en utilisant ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.